

ministre de l'Expansion économique régionale. Voudrait-il consulter le premier ministre de Terre-Neuve en vue de l'amener à mettre en route dans cette province et au Labrador les divers projets prévus par son ministère et de le dissuader de les garder en réserve pour les annoncer à un moment propice à ses fins politiques, en cette année d'élections provinciales?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE À L'ÉTRANGER—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE QUANT AU VIETNAM DU NORD

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M. Gérin-Lajoie définissait-il la politique du gouvernement lorsqu'il a annoncé en fin de semaine que...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député demande si un fonctionnaire définit la politique du gouvernement lorsqu'il fait une déclaration. Je dois lui dire qu'une question formulée en ces termes n'est pas recevable. Il y a à la Chambre une règle établie depuis longtemps qui autorise un député à demander au premier ministre si une déclaration faite par un ministre exprime la politique du gouvernement, mais si les députés allaient poser des questions semblables sur les déclarations faites par des fonctionnaires, nous pourrions nous créer des difficultés. Tous les jours, l'entière période de questions pourrait y être employée. Le député voudrait-il reformuler sa question?

M. Nesbitt: Votre Honneur a bien raison, je m'en rends compte, mais je croyais qu'une question relative aux propos d'un haut fonctionnaire de cette importance pourrait être recevable. Le gouvernement se propose-t-il d'infléchir considérablement sa politique d'aide à l'étranger et en particulier d'offrir dans l'immédiat une aide au Vietnam du Nord?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucune proposition visant à accorder de l'aide au Vietnam du Nord.

GUYANE—LA LAPIDATION DE LA RÉSIDENCE DU HAUT COMMISSAIRE CANADIEN

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le ministre a-t-il des renseignements à communiquer à la Chambre et au pays à propos de la lapidation de la résidence de notre ambassadeur en Guyane en fin de semaine et, plus particulièrement, a-t-on reçu des communications du gouvernement de ce pays? Les biens et la vie de Canadiens seraient-ils en danger?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je crois savoir que notre haut commissaire a communiqué avec nous. Il s'est dit sain et sauf, même s'il a moins bien dormi que d'habitude.

[M. Peddle.]

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE CHÔMAGE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES—L'AFFECTATION DE CRÉDITS SELON LES BESOINS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Ma question, qui s'adresse au secrétaire d'État, a trait au programme «Perspectives-Jeunesse». Comme des projets exigeant 150 millions de dollars auraient été soumis jusqu'ici et qu'on ne dispose que de 14.7 millions et étant donné le taux extrêmement élevé du chômage dans les provinces de l'Atlantique, le plus élevé du pays, tiendrait-on compte de ce dernier fait lorsqu'il s'agira d'approuver les projets?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Oui, monsieur le président, il a toujours été entendu que la distribution des fonds disponibles pour ce programme serait infléchie dans le sens de plus fortes subventions aux régions du pays où le chômage parmi les jeunes est le plus élevé. Et c'est ce que nous faisons à l'heure actuelle dans la distribution et la répartition des fonds.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT DE BARRAGES SUR LA PEMBINA

[Traduction]

M. Jack Murta (Lisgar): Ma question, dont je lui ai donné avis, s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit de la construction d'une série de barrages sur la rivière Pembina laquelle doit se faire en collaboration avec les gouvernements canadien et américain. Envisage-t-on une reprise des pourparlers sur ce qui s'est révélé être une très importante question?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai quelque part une réponse à la question. On me permettra peut-être de la chercher.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA SUPPRESSION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU QUÉBEC—L'ÉTUDE PAR UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre ou au ministre de la Justice. Elle a trait à la conférence tenue en fin de semaine sur les media et à la controverse suscitée par la suppression de la liberté d'expression dans la province de Québec dont faisait état un document intitulé «Dossier Z». Le gouvernement a-t-il songé à soumettre cette question générale à l'étude d'un comité parlementaire, au comité permanent de la justice et des questions juridiques peut-être, afin qu'il puisse approfondir ces accusations?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Non, monsieur l'Orateur.